



Communiqué du 26 janvier 2022

Suite à l'article du Télégramme daté du 24 janvier 2022, le GEOCA, VivArmor Nature et la LPO Bretagne souhaitent réagir à l'hypothèse avancée pour expliquer l'éboulement de la falaise de Tournemine, à savoir la présence d'une colonie d'Hirondelles de rivage.

L'Hirondelle de rivage est la plus petite des hirondelles présentes en Bretagne. Migratrice, elle revient d'Afrique courant du mois de mars pour s'installer sur des sites naturels, telles que des falaises sableuses de nos côtes ou des sites artificiels comme des carrières.

A Plérin, un suivi régulier est assuré chaque année et on estime à une vingtaine de couples nicheurs sur les falaises de Tournemine. Ce type de falaises connaît une forte érosion, avec ou sans la présence de cavités d'hirondelles ou de micromammifères. Les falaises de Tournemine sont en effet constituées de loess : un dépôt sédimentaire très fin et meuble, qui résulte de l'érosion de terrains nus lors des dernières glaciations, puis du transport des particules par le vent. Partout sur le littoral français, ces dépôts sédimentaires sont le siège d'éboulements fréquents. Ce type d'érosion d'un sédiment meuble est un phénomène naturel, fluctuant en intensité d'une année sur l'autre, principalement en fonction des conditions climatiques (pluies notamment) et maritimes (marées, tempêtes) et surtout de leur conjugaison. Il peut être aggravé par les activités humaines, en particulier toutes les constructions pouvant concentrer les ruissellements (habitations, routes, ...).

Les Hirondelles de rivage ne « grignotent pas la falaise », elles profitent simplement du terrain meuble pour s'installer. Si la falaise s'effrite à cause des conditions météorologiques de l'hiver, la colonie pourra plus facilement y creuser des cavités au printemps/été.

L'Hirondelle de rivage est, tout comme l'Hirondelle de fenêtre, l'Hirondelle rustique ou le Martinet noir, **une espèce protégée par la loi**. Lui attribuer un rôle majeur dans les éboulements de falaises pourrait entamer le travail de sensibilisation porté localement par les associations de protection de la nature (GEOCA, VivArmor Nature, LPO Bretagne, ...) et les structures publiques (Mairie de Plérin, Saint-Brieuc Armor Agglomération, Conservatoire du littoral, ...), voire augmenter le risque de destruction intentionnelle ou de dérangement d'espèces et d'habitats protégés, tous deux interdits par la loi.

Le GEOCA, en partenariat avec la Mairie de Plérin, effectue chaque année, une sortie de sensibilisation sur les Hirondelles et un travail de protection des colonies d'Hirondelles de rivage avec le Conseil départemental des Côtes-d'Armor. De plus, depuis 2020, un travail de fond sur la sensibilisation aux espèces nicheuses littorales est en cours entre les associations de protection de la nature et le Conservatoire du littoral avec l'opération « On marche sur des œufs ».

Ces espèces, comme tant d'autres, méritent notre attention et nous devons apprendre à leur ménager une place, sans chercher sans cesse à les accuser de tous les maux.

En savoir plus sur l'opération « Agir pour les Hirondelles » :

<https://www.geoca.fr/participer/agir-pour-les-hirondelles/>

En savoir plus sur l'opération « On marche sur des œufs » en Côtes d'Armor :

<https://www.vivarmor.fr/2021/09/08/bilan-de-loperation-attention-on-marche-sur-des-oeufs-en-22/>